



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES

-----  
DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

### DEMANDEUR

NOM (en capitales) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

QUALITÉ :  Particulier  Commerçant

ADRESSE (N° - Voie - Lieu-dit, ...) \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### PÉRIODE D'ABSENCE

Du : \_\_\_\_\_ Au : \_\_\_\_\_

### TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE

Maison  Appartement  Commerce

Etage : \_\_\_\_\_ N° de Porte : \_\_\_\_\_ Digicode : \_\_\_\_\_

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON  
Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

### PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Possède-t-elle les clés : OUI / NON

### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Lieu de vacances : \_\_\_\_\_

Êtes-vous joignable pendant votre absence ?  
OUI/NON

Si oui, à quelle adresse ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnée ci-dessus.  
Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Date : \_\_\_\_\_ Signature du demandeur : \_\_\_\_\_



# FACE AUX CAMBRIOLAGES RESTONS VIGILANTS

Appel d'urgence : 17  
N° Gendarmerie de Saint-Lys : 05-34-47-01-80  
N° Mairie de Bonrepos : 05-61-91-72-00



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances est un dispositif créé suite à un constat unanime : chaque année la période estivale est propice à la commission de cambriolages d'habitations privées, car des quartiers ou lotissements sont désertés pendant les congés. Les administrés qui en font la demande à la gendarmerie nationale vont bénéficier de la surveillance de leur habitation par le biais de patrouilles régulières de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader toute personne malveillante.

### Comment bénéficier de l'opération tranquillité vacances

Il vous suffit de remplir, au préalable, un formulaire qui recense les dates de départ et de retour, des coordonnées de contact(s) et plusieurs renseignements (alarme, animaux...). Ce document permet aussi de donner l'autorisation aux forces de sécurité de pénétrer au sein de la résidence pendant la durée mentionnée.

Cette mesure a montré ses preuves en réduisant considérablement les vols et intrusions chez les personnes qui font une déclaration «Opération Tranquillité Vacances».



## VOISINS VIGILANTS

L'action des forces de l'ordre doit être conjuguée à la vigilance des habitants pour reculer un phénomène qui n'est pas la fatalité. L'exigence est donc de tout mettre en œuvre afin d'enrayer la progression des cambriolages. Notre commune a mis en place, l'opération citoyenne des « Voisins Vigilants » dans de nombreux quartiers de Bonrepos. Ensemble faisons échec aux délinquants par une plus grande solidarité. N'hésitez à porter à la connaissance de votre référent du quartier de « Voisins vigilants » ou signaler à la gendarmerie de Saint-Lys tout fait qui vous paraît suspect.

### Quelques conseils

- Ne portez aucune indication de noms et d'adresses sur votre trousseau de clés. Évitez de laisser ce trousseau dans un endroit accessible.
- Ne laissez pas de manière ostentatoire des espèces, chèquiers, cartes bancaires, bijoux et autres valeurs.
- Conservez des clichés photographiques de vos biens
- Soyez attentifs aux personnes qui ne sont pas du quartier (démarcheurs, faux agents du service public...)
- Signalez tout véhicule suspect en prenant soin de relever des éléments d'identification (marque, type et numéro d'immatriculation)
- Faites part de votre absence uniquement aux personnes en qui vous avez confiance et ne communiquez pas à ce sujet sur les réseaux sociaux.